

Doutes en cascade pour les énergies vertes

En Europe, les fabricants d'éoliennes et de panneaux solaires sont pris en étau entre les Etats-Unis et la Chine

Vainqueur de l'élection présidentielle américaine du 5 novembre, huit ans après son précédent succès, Donald Trump n'est pas encore revenu formellement à la Maison Blanche qu'il replonge déjà le secteur des énergies renouvelables dans l'incertitude, sinon l'inquiétude. C'est vrai dans son pays, mais aussi en Europe, à un degré moindre.

Le futur successeur de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis suspendra-t-il dès son investiture, le 20 janvier 2025, tout nouveau projet d'éolien en mer ? Il en a proféré la menace durant la campagne, invoquant, sans preuve scientifique à l'appui, la nécessité de protéger les baleines contre d'éventuelles nuisances.

Et quid de l'Inflation Reduction Act (IRA), cette loi promulguée en août 2022 pour favoriser, entre autres, la fabrication locale de technologies comme l'éolien et le solaire ? Le milliardaire du camp conservateur l'a dit et redit : il compte bien s'attaquer à ce gigantesque plan de crédits d'impôts et de subventions (en principe autour de 370 milliards de dollars sur dix ans, soit 349 milliards d'euros), « une nouvelle arnaque verte » à supprimer pour tout ou partie, selon sa vision des choses, qui fait peu de cas de la lutte contre le dérèglement climatique.

En Bourse, l'incertitude a provoqué un premier effet. Réflexe chez les investisseurs, le 6 novembre, au lendemain de l'élection : le WilderHill Clean Energy Index, un indice de sociétés américaines tournant autour des énergies « propres », a enregistré une chute allant jusqu'à 6,7 %, selon Bloomberg. Et ce, notamment dans le domaine des panneaux solaires : en septembre, le candidat du Parti républicain s'était pourtant déclaré un « grand fan » de ces panneaux... avant d'émettre des réserves sur leur emprise foncière.

Outre les véhicules électriques, M. Trump a surtout alimenté les critiques contre les projets d'éoliennes marines. Or, ces projets (« horribles », selon son mot) dépendent d'une approbation fédérale. De quoi préoccuper jusqu'en Europe, où le secteur compte des acteurs de premier rang, y compris à l'exportation. « Compte tenu des résultats » électoraux, « les risques pour les projets d'éoliennes en mer ont augmenté » outre-Atlantique, a reconnu le développeur allemand RWE, le 12 novembre. Engie mène trois dossiers de ce type,



Dans le port de New Bedford, dans le Massachusetts, aux Etats-Unis, le 13 mars. J.C.J. GUNTHER/EFÉ

Donald Trump a beaucoup critiqué les « horribles » projets d'éoliennes marines

sans avoir encore commencé la phase de construction. En cas de blocage, l'énergéticien français estime la dépréciation inférieure à 400 millions d'euros.

Un point d'interrogation concerne également les fabricants de câbles. « Car le déploiement des énergies renouvelables conditionne la taille du réseau électrique à raccorder », rappelle Michel Gioria, délégué général de l'organisation professionnelle France Re-

nouvelables. Malgré le risque d'un moratoire sur le secteur en mer, une filière préalablement plombée par l'inflation du coût des matières premières, les entreprises européennes veulent rassurer quant à leurs perspectives aux Etats-Unis.

Solaire, éolien terrestre, stockage par batterie : « Nous avons déjà développé des projets d'énergies renouvelables sous différentes administrations », donc dès « avant la mise en place de l'IRA », a souligné Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie, le 7 novembre. Et d'insister sur « un besoin énorme et significatif du marché », avec une demande d'électricité attendue à la hausse, anticipant le déploiement de centres de données numériques (data centers).

Quant à l'équipementier allemand Nordex, il prévoit que « les moteurs de croissance fondamentaux de l'éolien terrestre resteront

intacts à long terme ». Environ 4500 des 33 000 salariés du fabricant danois Vestas œuvrent sur le sol américain. Cette autre entreprise compte bien « continuer à y créer des emplois » dans la construction et la maintenance de turbines, pour les pales et les nacelles.

« installer un rapport de force »
Plus largement, passé le temps des meetings de campagne, qu'en sera-t-il des menaces sur l'Inflation Reduction Act ? Plusieurs acteurs, comme les producteurs français TotalEnergies et CVE, considèrent « très peu probable » que Donald Trump aille jusqu'à annuler le texte. Dans certains Etats fédérés, cette loi compte désormais des soutiens jusque dans le camp conservateur. « Le paradoxe est qu'elle a été votée uniquement par des élus démocrates au Congrès et qu'elle bénéficie davantage à des circonscriptions républi-

caines », explique Jean-Daniel Collob, enseignant-chercheur à l'université Grenoble-Alpes, spécialiste dans la politique américaine et les questions environnementales.

A défaut de clarté sur les renouvelables, une certitude : le 47^e président élu entend accroître encore la production nationale d'énergies fossiles, à rebours du consensus scientifique contre le réchauffement de la planète. Celle de pétrole a atteint un niveau record dès le mandat en cours du démocrate Joe Biden, avec 13,5 millions de barils par jour. Annoncé samedi 16 novembre, le prochain secrétaire à l'énergie du gouvernement s'appelle Chris Wright. C'est le patron notoirement climatosceptique de la société Liberty Energy, un promoteur du gaz de schiste.

« L'Europe a intérêt à défendre une compétitivité basée sur des critères de faibles émissions de CO₂,

fait valoir Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables, une organisation française. Il faut installer un rapport de force, par exemple par l'instauration de droits de douane spécifiques. »

La « guerre économique du moment », pour reprendre ses mots, met d'abord aux prises les Etats-Unis et la Chine. Collatéralement, l'industrie de l'Union européenne en fait aussi les frais : les pays du Vieux Continent ont beau installer de plus en plus de panneaux solaires, ils les fabriquent de moins en moins. Ces derniers mois, les mesures protectionnistes de l'administration Biden ont d'autant plus incité les méga-usines chinoises à écouler leurs excédents sur le marché européen, quitte à casser encore les prix. Avant même le retour, sur le thème « America first », de Donald Trump. ■

ADRIEN PÉCOUT

La Suède réduit ses ambitions en matière d'éolien en mer

Treize projets, censés produire 140 térawattheures d'électricité par an, ont été rejetés par le gouvernement, au nom de la sécurité nationale

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

L'annonce du gouvernement à Stockholm, le 4 novembre, a provoqué la stupeur. Sur 14 des projets de parcs éoliens offshore qui attendaient le feu vert de la coalition libérale conservatrice, soutenue par l'extrême droite, 13 sont retoqués. Raison invoquée : la défense du pays, dans un contexte de tension accrue avec la Russie. Toutefois, en Suède, beaucoup dénoncent un arbitrage « politique ».

Entièrement décarbonée, la production d'électricité nationale provient à 40 % des centrales hydrauliques, à 29 % du nucléaire, à 21 % de l'éolien essentiellement terrestre, à 8 % de l'énergie thermique et à 2 % du solaire. En mars, le gouvernement a estimé que le pays devrait produire 300 térawattheures (TWh) en 2045 (contre

160 TWh actuellement) pour couvrir la demande. Les 13 parcs auraient pu fournir 140 TWh d'électricité par an.

Mais vu « la situation sécuritaire grave que connaît la Suède, les intérêts de la défense doivent peser plus lourd dans la balance », a affirmé, le 4 novembre, le ministre de la défense, Pal Jonson. Selon lui, la présence de l'enclave russe « hautement militarisée » de Kaliningrad rend la mer Baltique « problématique » pour la construction de parcs éoliens. Les forces armées craignent que les installations éoliennes fragilisent le système de défense, en interférant avec les radars et les capteurs militaires.

L'étendue du veto gouvernemental fait polémique. « Je comprends qu'il puisse y avoir des raisons liées à la sécurité, confie Lina Kinning, spécialiste de l'éolien offshore auprès de l'organisation Svensk Vindenergi. Mais le fait

que la décision soit aussi catégorique et massive est étonnant. Il est impossible de ne pas y voir une motivation politique, quand cette annonce intervient quelques semaines avant la publication de deux enquêtes officielles ayant un impact sur l'éolien offshore. »

Le jeu de Moscou

La première vise à évaluer le système dit de la « porte ouverte », en place en Suède, qui permet aux entreprises de faire librement des propositions que le gouvernement doit approuver. « Pour l'armée, qui se retrouve avec une multitude de projets, sans savoir lesquels seront réalisés, cela peut être gênant », reconnaît M^{me} Kinning. Son organisation plaide pour la mise en place d'un système d'enchères sur des zones spécifiquement désignées pour le développement de sites offshore.

En outre, l'Agence suédoise de

management maritime et de l'eau a jusqu'au 31 décembre pour présenter un nouveau plan d'aménagement des espaces marins, permettant d'accroître la production d'électricité au large des côtes suédoises. Mais, même en tenant compte des tensions croissantes dans la région, « une interdiction pure et simple du développement de l'éolien offshore dans de vastes parties de la mer Baltique (...) n'a aucun sens », a remarqué Giles Dickson, le directeur général de WindEurope, dans un communiqué, le 5 novembre.

Il rappelle que dans les sept autres pays riverains de la Baltique, l'industrie et l'armée collaborent pour « élaborer des solutions qui conviennent aux deux partenaires ». Selon M. Dickson, la décision de Stockholm fait le jeu de Moscou : « L'éolien en mer est synonyme d'une plus grande sécurité énergétique. La Russie veut

faire échouer la transition réussie de l'UE vers des énergies renouvelables locales et bon marché. »

L'organisation Teknikföretagen, qui rassemble 4500 entreprises dans l'industrie et les technologies, ne dissimule pas son inquiétude. « Dire non à 13 parcs, qui devaient fournir environ ce que nous consommons aujourd'hui, est un coup très dur pour l'électrification et la transition de l'industrie », commente Miriam Munich Vass, responsable énergie et

climat. Son organisation estime que la demande en électricité devrait augmenter d'environ 80 à 90 TWh d'ici à 2035.

L'annonce du 4 novembre risque de décourager les investisseurs. En septembre, la compagnie publique Vattenfall – dont le projet « Poseidon » est le seul à avoir été retenu – a annoncé la suspension du développement du parc Kriegers Flak, au sud de la Suède, censé produire 2,7 TWh d'électricité par an, à partir de 2028.

Vattenfall argue que « les conditions d'investissements ne sont plus réunies », depuis que le gouvernement a décrété que l'Etat ne financerait plus le raccordement des parcs offshore au réseau électrique. Le 11 novembre, Vattenfall a annoncé 5 milliards d'euros d'investissements dans les énergies renouvelables, en Allemagne, d'ici à 2028. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERTE

« Les intérêts de la défense doivent peser plus lourd dans la balance »

PAL JONSON
ministre de la défense